

Bulletin municipal

n° 34

Equevillon

Janvier 2023



Sommaire

	Page
Le mot du maire	3
Budget communal	4
Commission des forêts	6
Les cérémonies de l'année 2022	7
Portrait de notre nouvelle secrétaire de mairie	9
Parcours d'une jeune fille de notre commune qui est remarquable	10
Participation au défilé du carnaval à Champagnole	11
SIVOS de la Fresse	14
Calendrier de collecte	15
Foyer rural d'Equevillon	16
Les déserts médicaux	18
Etat civil	20
Repas des Anciens	22

Réalisation du bulletin :

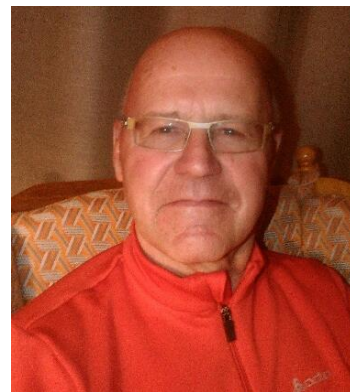
Gérard AUTHIER, Marcel BAVEREL, Mario GILABERTE, Claude GOYDADIN, Maurice PETETIN, Joel ROUGET, Jacques SCHNEITER, .

Relecture : Carole Gindre, secrétaire de mairie.

Mise en page : Mario GILABERTE

Impression : ESTIMPRIM Champagnole

Mot du Maire



Les soubresauts climatiques et civilisationnels exacerbent au plus haut point toutes les tensions. Certains peuvent être tenté d'exploiter ces situations instables, aidés en cela par une parole libérée ouverte à tous les excès. Cela fragilise la société en proie à une panique grandissante et incontrôlée qui détruit l'équilibre relationnel patiemment construit entre nations, entre villes et villages, entre voisins de tous les jours.

Il est facile de se laisser aller, comme nous pouvons l'observer, à des lamentations stériles qui découragent le plus grand nombre. Mais penchons-nous sur le passé de l'Humanité qui a connu des bouleversements importants dont personne ne pouvait imaginer une sortie par le haut. L'Antiquité, le Moyen-Age, l'Epoque Moderne ont connu des moments charnières, avec chaque fois des remises en causes fondamentales dans tous les domaines.

Nous vivons un changement particulier. En effet, il y a addition de grands bouleversements : nous devons évoluer vers une société de plus en plus informatisée (source de simplifications, de rapidité, de découvertes sans précédent) et en même temps, réagir au plus vite face à un dérèglement climatique que nous avons nous-mêmes engendré. Voilà 2 équations à multiples inconnues qui sont les chocs inévitables que nous devons affronter. Chacun de nous doit modifier en profondeur son mode de vie, de consommation.

C'est dans ces moments d'intenses bouillonnements que jaillissent les idées salvatrices qui nous aiderons à passer à une autre période.

Soyons optimistes ! Demain est un autre jour que l'Homme saura appréhender pour initier un monde meilleur. Travaillons à l'avènement de cette nouvelle ère.

A toutes et à tous, j'adresse mes vœux de bonheur et de bonne santé pour 2023.

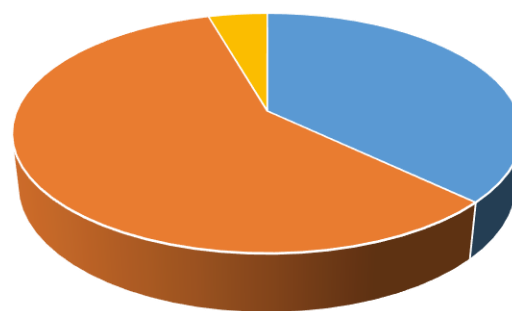
Gérard AUTHIER

[illegible]

BUDGET 2022 : SECTION INVESTISSEMENT

Code	Recettes	Montant	%
R1	Amortissements	19 162,38	37
R2	FCTVA-Taxe aménagement solde d'invest reporté	30 207,69	58
R3	Immobilisations corporelles	0	0
R4	Subventions d'invest.	2 303,24	4
	Total des recettes	51673,31	100

Recettes

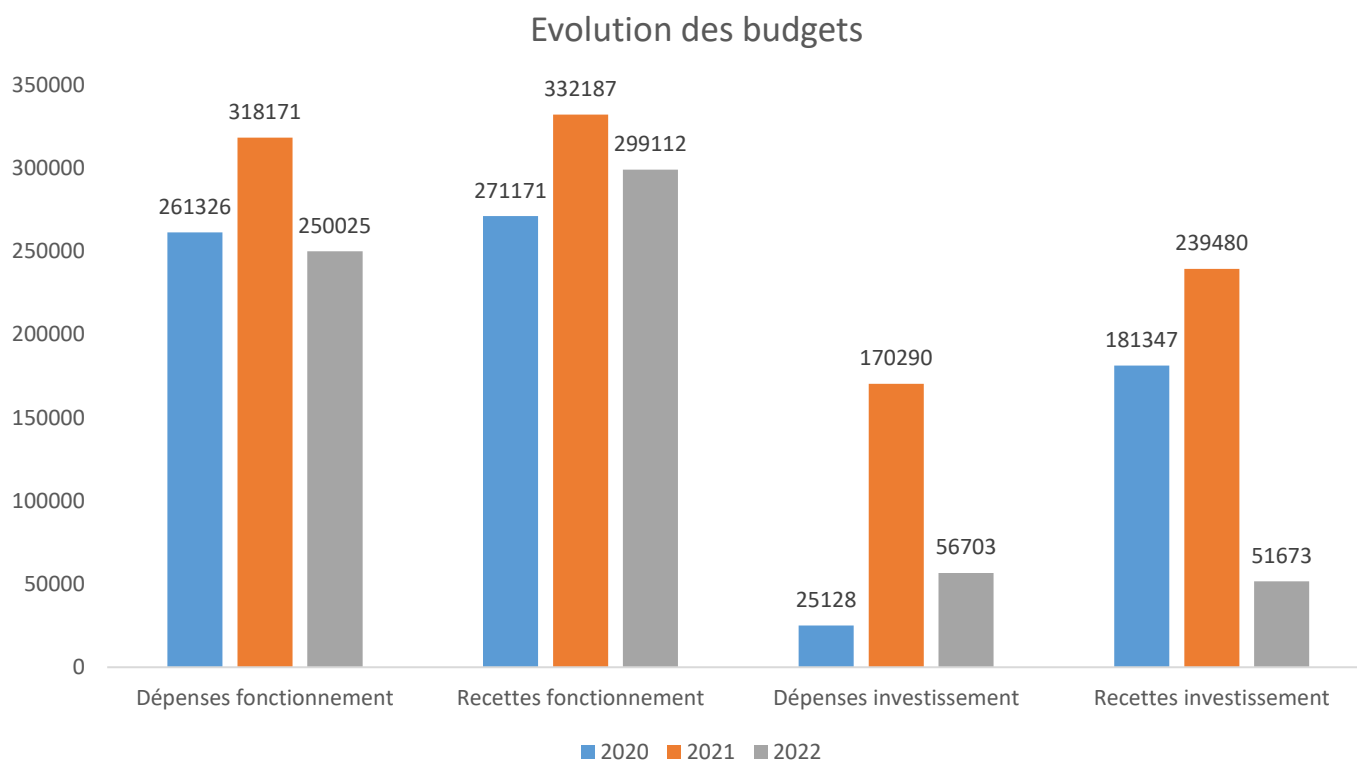
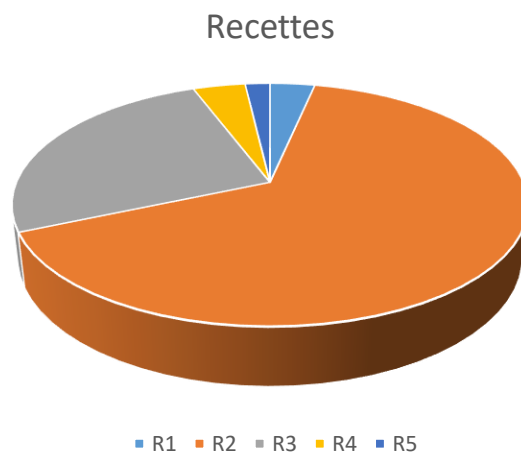
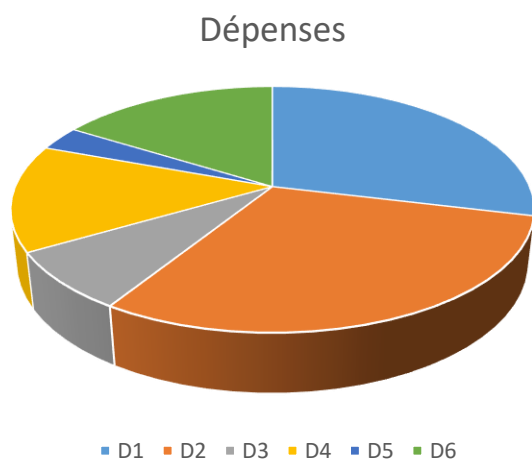


■ R1 ■ R2 ■ R3 ■ R4

[illegible]

BUDGET 2022 : SECTION FONCTIONNEMENT

Code	Recettes	Montant	%
R1	Produits de services	10 020,32	3
R2	Impôts et taxes	194 938,40	65
R3	Dotation et participation état	76 909,56	26
R4	Autres produits gestion courante	11 685,35	4
R5	Produits financiers et except.	5 558,58	2
	Total des recettes	299112,21	100



Les taxes communales et intercommunales (en%)

T.E.O.M : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Type de taxes	Année 2022				Année 2021			
	Commune	Com-com	Départ.	T.E.O.M	Commune	Com-com	Départ.	T.E.O.M
Taxe foncière Prop.Bâtie.	32,36%	10,36 %			32,36%	10,36 %		
Taxe foncière Prop.Non Bâtie.	19,39%			6,31%	19,39%			6,31%

Commission des forêts

Nos forêts ont énormément souffert de la sécheresse durant la période d'été ce qui a eu pour conséquence une grande quantité d'épicéas qui ont séché ou été ravagés par les scolytes.

Au niveau des ventes pour l'année 2022, les bois verts vendus fin 2021 ont été vendus 4025 €, tandis que les coupes effectuées en début d'année ont été vendues 8838 €. Il reste des chablis dans les parcelles 3, 4, 5 et 6 qui n'ont pas encore trouvé preneur. En ce qui concerne l'affouage, 8 parcelles ont été mises en vente pour un montant de 721 €.

Du côté des plantations, fin 2021, 300 sapins Bornmüler ont été mis en place dans la parcelle 1. Au printemps 2022, 500 mélèzes ont été plantés dans le chemin de Sesseau ; malheureusement, ceux-ci ont tous séché au courant de l'été, ils ont donc été remplacés cet automne par 600 sapins Bornmüler. Le cout total de ces plantations s'élève à environ 2100€. Pour tout ce travail de débroussaillage et de reboisement, il faut remercier Daniel Colin et Michel Lacroix qui ont effectué la totalité des travaux. Ils ont pu compter quelque fois sur l'aide de Marcel Donier et de notre employé communal.

Jacques Schneiter

Des lucioles dans la forêt de la commune...



Ah non ! Ce sont Daniel Colin et Michel Lacroix



Les Cérémonies de l'année 2022

- Cérémonie du 8 Mai 2022

Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en Février 1945. Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler dans son Bunker, le 30 Avril, les troupes Nazies qui défendent Berlin capitulent, le 2 Mai 1945. Dans la nuit du 6 au 7 Mai, le général Alfred Jodl-chef d'état-major de la Wehrmacht signe à Reims la capitulation sans conditions de l'Allemagne. L'acte de capitulation, fixe la cessation des hostilités au 8 Mai à 23 H 01. Un nouvel acte de capitalisation du 3^{ème} REICH est alors signé à Berlin entre les commandements militaires Allemands et alliés. La guerre prend officiellement fin sur le continent européen.

La cérémonie à Equevillon fût réalisée par un très beau temps et beaucoup de monde dont des enfants qui ont accompagné Monsieur le Maire pour déposer la gerbe et chanter la Marseillaise.



La suite, à l'opposé de l'an passé, fût le verre de l'amitié dans la salle de la Mairie...



Marcel Baverel

- Cérémonie du 11 Novembre 2022

Cérémonie du 104^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918.

La nouvelle de la victoire se répand à la volée dans tout le pays de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie. Il est 11 Heures ce 11 Novembre 1918 L'Armistice. Ce 11 Novembre 1918 dans la clairière de Rethondes à Compiègne, dans un wagon, que le Maréchal Foch et les représentants du gouvernement Allemands avaient pris place et que fut signé l'Armistice à 5 H 15 du matin mettant fin à quatre années de souffrances.

Un hommage fût rendu devant la mairie par Monsieur le Maire les enfants et une présence importante de la population du village. Lecture des textes du Ministère de la défense, appel aux morts par Albert et Michel, minute de silence, dépose d'une gerbe par les enfants et Monsieur le Maire, puis chant de la Marseillaise. Le temps était très beau et la cérémonie fût close par le verre de l'amitié dans la salle de la Mairie.

Merci à tous pour votre présence...



Marcel Baverel

Portrait de notre nouvelle secrétaire de mairie



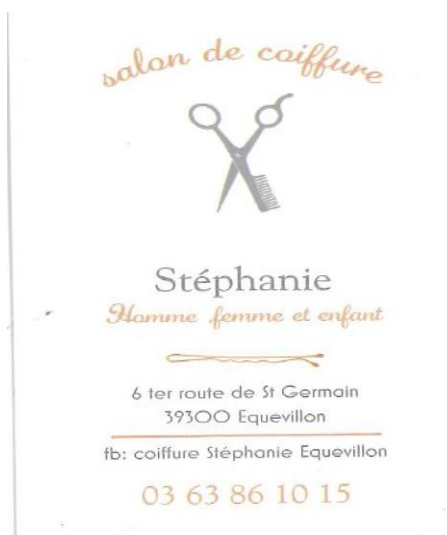
C'est avec une immense joie que je reprends la place derrière ma collègue Micky. Celle-ci vous a quitté pour de plus grandes aventures après avoir évolué avec vous.

Je me présente : Gindre Carole, maman de deux enfants et demeurant à Montrond. J'ai étudié la gestion et la comptabilité (bac STG option comptabilité et finances des entreprises) que j'ai pu exercer dans la vie quelques temps, avant d'avoir eu le plaisir et la chance de m'occuper de mes

garçons. Désirant repartir dans la vie professionnelle, je me suis donc formée au métier de secrétaire de mairie. Pourquoi ce métier-là me diriez-vous ? Tout simplement parce qu'il réunit plusieurs domaines qui m'attirent (la comptabilité, la socialité et surtout le contact). Fille d'agriculteur et fervente partisane des petits villages, la ruralité et moi ne faisons qu'un, c'est pourquoi je suis fière d'être à vos côtés aujourd'hui, à Equevillon où j'espère pouvoir continuer à vous servir pour plusieurs décennies.

Gindre Carole

Pensez à nos commerces sur la commune d'Equevillon



Parcours d'une jeune fille de notre commune qui est remarquable

Il s'agit de la jeune Guichard Marine dont les parents habitent rue de la Cude.

En 2018, cette jeune Marine découvre l'équitation et s'y passionne très rapidement. Elle s'inscrit alors au centre équestre de la cavalerie de la source, où elle rencontre son premier poney Norcis avec qui, elle débutera la compétition coachée par Sandrine Masson. Au fil des années, faisant preuve d'une grande discrétion et d'une constance enviable de progression, Marine va se qualifier aux championnats de France d'équitation à Lamotte Beuvron avec son cheval BAUTAZAR de CHEVRY, acquis en 2021. Ce très jeune duo fera preuve d'une grande complicité, qui les fera monter sur la 3^{ème} marche du podium en dressage Club B, le 24 Juillet 2022.

Ce podium sera le fruit de centaines d'heures passées à cheval....

Bravo à toi Marine pour ton courage, pour arriver à un aussi haut niveau.

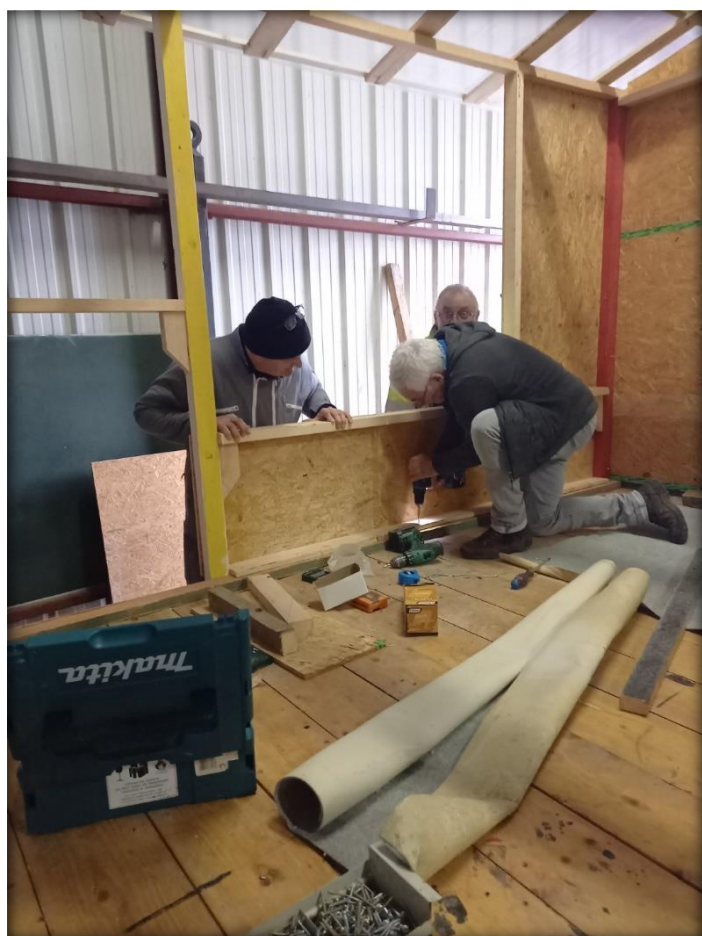


Marcel Baverel

Participation au défilé du carnaval à Champagnole

La dernière édition du carnaval de Champagnole et de sa région remonte à 2019 avec un carnaval sur le thème des métiers du monde. Les éditions 2020 et 2021 ont été annulées pour cause de crise sanitaire. L'édition 2022 était sur le thème « Déguise toi à ta guise ». La commune d'Equevillon a décidé de participer à cette édition.

Pour cela, il a fallu réaliser le char et on peut compter sur de bons bricoleurs à Equevillon.



La preuve, la voici ! Un char prêt à parader



Le grand jour est arrivé ! Le samedi 12 mars, le char de la commune sur le thème de la dernière séance et du cinéma a défilé dans les rues de Champagnole.



C'est le chauffeur dans le film Taxi ? Ah non c'est Daniel Colin au volant du tracteur de la commune !

En marge de notre char, on a pu reconnaître deux sportifs de haut-niveau (une patineuse artistique et un skieur) qui habite dans la commune.

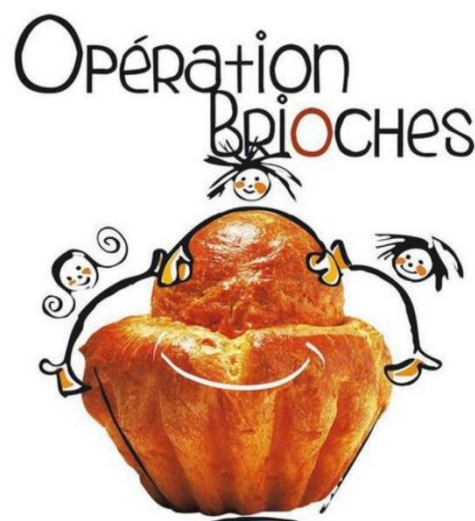


OPERATION BRIOCHES 2022

Comme chaque année, l'opération Brioches a eu lieu début octobre. L'édition 2022 a permis de vendre 175 brioches sur la commune d'Equevillon et a rapporté la somme de 875 euros.

Cette somme sera destinée à des personnes handicapées.

La municipalité remercie la population pour sa générosité, ce qui contribue à la réussite de l'opération.



Joël Rouget

SIVOS de la Fresse

L'ensemble des parents s'inquiète face à la rareté croissante des « nounous », combinée à l'absence de structure d'accueil ^{ter} âge sur le secteur. Situation déstabilisante et stressante.



Dû à ce manque, un nombre de plus en plus important de parents est obligé de confier la garde de leur enfant à des assistantes maternelles ou à des structures (crèches - micro crèches) hors du secteur SIVOS. Il s'ensuit que lorsque leur enfant a 3 ans, les parents font le choix de l'inscrire dans l'école la plus proche de son lieu de garde et non dans notre école que toutes les Communes financent et qui perd ainsi ses effectifs. En effet, ces enfants habitants sur le secteur du SIVOS sont définitivement scolarisés dans d'autres établissements. Ce qui est préjudiciable à l'équilibre éducatif (nombre de classe) et financier (fonctionnement de l'école). Sans oublier le paiement, par la Commune de résidence, du coût de la scolarité, souvent plus élevé qu'au SIVOS DE LA FRESSE, du ou des enfants fréquentant cet autre établissement.

Le Président.
M. Authier Gérard.

La nouvelle rentrée 2022/2023 nous apporte quelques évolutions dans l'équipe enseignante.

- Départ en retraite de Mme Christine Travaillot directrice.
- Départ de Mme Emmanuelle Lamotte pour d'autres responsabilités.
- Départ de Mme Sarah Arbaud pour d'autre poste.
- Nomination de Cyril Binet au poste de directeur - CE2 - CM1
- Accueil de Mme Delphine Guérin - TPS - PS - MS
- Accueil de Mme Anne - lise Martinet - CP - CE1

128 Elèves sont accueillis selon la répartition par classe suivante :

– Petite section / moyen section et tout petit :	30 ENFANTS
– Moyenne section / grande section :	27 ENFANTS
– CP /CE1 :	27 ENFANTS
– CE2/CM1 :	19 ENFANTS
– CM1/CM2 :	25 ENFANTS

L'activité de l'association de parents d'élèves démontre et assure l'envie de partager avec tous les parents différentes activités.

- Accueil des parents le jour de la rentrée
- Collecte de papier (prochaines permanences 14 janvier/25 mars /10 juin de 10h à 12h au garage de l'ancienne école)
- Vente de viennoiseries
- Vente de sapins de Noël

Commune de EQUEVILLON

CALENDRIER DE COLLECTE 2023



Bac gris → le jeudi après midi

*Bac de tri → le lundi après-midi des
semaines impaires*



Pensez à sortir votre bac la veille au soir

JOURS FERIES

Collecte du bac de tri du lundi 10 avril reportée au mercredi 13 avril

Collecte du bac de tri du lundi 08 mai reportée au mercredi 10 mai

Collecte du bac gris du jeudi 18 mai avancée au mercredi 17 mai

Toute correspondance est à adresser à Monsieur le Président du SICTOM.

SICTOM JURA EST Champagnole Nozeroy Arbois Poligny Salins

3, rue Victor Bérard - 39300 CHAMPAGNOLE

Tel : 03 84 52 06 64 – Fax : 03 84 52 05 91- courriel : contact@sictomjuraest.fr

FOYER RURAL D'EQUEVILLON

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE DU 21/10/2022

Présents : 12 Excusés : 6

Rapport d'activité 2021/2022

Le Président Bernard Cazeaud présente le résumé des activités :

Gymnastique d'entretien	23 personnes
Patchwork	6 personnes
Tennis de table	8 personnes
Cartes	10 personnes
Randonnée 21/11/21 Les Planches en Montagne	20 personnes
Gratteurs du Bief 10/12/21	15 personnes
Carnaval 12/03/22	
Fondue 05/03/22	60 personnes
Repas jambon 20/08/22	78 personnes
Expo vente patch 24/09/22	

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport financier 2020/2021

Présenté par Anne-Marie Varnier et accepté à l'unanimité. Le résultat de l'exercice est négatif de 1140,36€.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du conseil d'administration

Actuellement composé de 8 membres actifs. 3 membres sont sortants : Pierre BELLE, Bernard CAZEAUD, Céline CUBY.

Personne n'est contre. Tous reconduisent.

Mme Raymonde Moutenet, commissaire aux comptes reconduit ses services.

Proposition aux présents de l'AG pour devenir membre actif du conseil d'administration.

Mme Christine Masson se présente en tant que membre actif du conseil.

La proposition est acceptée.

Election du bureau

Président : Bernard CAZEAUD

Vice-président : Pierre BELLE

Secrétaire : Céline CUBY

Trésorière : Anne-Marie VARNIER

Trésorier adjoint : Emmanuel VOLET

Membres actifs : Marcel DONIER-MEROZ, Daniel COLIN, Jean-Luc MARAUX, Christine MASSON

Cotisations 2023/2024

Gym	50 € licence	+ 5€ cotisation foyer rural
Patch	15 €	5 €
Ping Pong	35 €	5 € adultes

Cartes d'adhérents 5 €

Le tarif des cotisations 2023/2024 est voté et accepté.

Questions diverses

M. Petetin propose une visite au printemps d'un ensemble industriel produisant du méthane à **Dole**.

NOUS PROFITONS DU BULLETIN COMMUNAL POUR POSER LA QUESTION AUX HABITANTS DU VILLAGE.

ETES-VOUS INTERESSES PAR LA VISITE D'UN ENSEMBLE INDUSTRIEL A DOLE PRODUISANT DU METHANE ?

SI OUI VEUILLEZ CONTACTER M. BERNARD CAZEAUD AU 06-87-20-67-26

Manifestations :

- **Soirée Chansons "Les Cénobites Tranquilles" le samedi 29/10**
- **Randonnée** du printemps repoussée au dimanche 6 novembre
- **Proposition de** fondue cet hiver.



Exposition – Vente de patchwork à la mairie



Les Cénobites Tranquilles en concert à l'Espace Culturel et de Convivialité d'Equevillon

Les déserts médicaux

Les déserts médicaux : ce n'est plus un slogan, c'est une réalité territoriale qui n'est pas usurpée. Elle est définie par les critères précis de l'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) pour mesurer l'adéquation de l'offre et de la demande de soins de premier secours sur un territoire donné (distance d'accès au médecin plus proche, densité par bassin de vie). Cela concerne l'accès à un médecin généraliste et également aux infirmières, kinésithérapeutes, dentistes, gynécologues, pédiatres... Pourquoi une telle inégalité d'offre de santé de la médecine de ville sur les territoires ? Qu'en pense l'ensemble du peuple français ?

Un constat : Depuis une vingtaine d'années, les déserts médicaux gagnent du terrain dans une grande partie de nos régions dont la Franche-Comté. A par quelques zones privilégiées (Paris, les côtes de la mer Méditerranée et bretonnes), ces déserts s'étendent dans les villes petites et moyennes et les quartiers en difficulté. Cette pénurie concerne tous les corps de métiers de la santé. Conséquence de la pénurie de spécialistes, les délais d'attente avant un rendez-vous peuvent osciller de 30 jours à 6 mois. Alors que le site de l'Assurance maladie spécifie que le médecin traitant apporte un bon suivi médical, 11% des plus de 17 ans se trouvent sans médecin traitant.

Une situation intolérable : le non accès aux soins constitue une rupture d'égalité entre les citoyens. Or, le préambule de notre Constitution de 1946 garantit à tous, notamment aux enfants, aux mamans et aux vieux travailleurs, l'accès aux soins. La pandémie de Covid 19 a certes désorganisé le système de soins, mais a rappelé que la santé est une préoccupation majeure. La pénurie de soins conduit près d'un tiers des Français à renoncer à un rendez-vous chez un spécialiste. Ces inégalités accentuent le sentiment d'abandon ressenti par certains de nos concitoyens. De plus le vieillissement de la population engendre de nouveaux besoins. Même si l'on vit plus longtemps, les personnes âgées doivent pouvoir bénéficier d'un bon suivi médical et d'actions préventives.

Quelques chiffres concernant les généralistes : moyenne des généralistes pour 100.000 habitants : 86, dont 75 pour notre région et 0 généraliste pour la moitié des communes autour de Paris. Pour les pharmacies : moyenne de 33 pour 100.000 habitants à moins de 10 minutes de route. Fermeture ou regroupements de plus de 1000 pharmacies depuis 2010 dont 25% en région Rhône Alpes. Les services d'urgence : plus de 6 millions de personnes vivent à plus 30 minutes dont 75% en milieu rurale.

Comment en est-on arrivé là ? Dans les années 1990, les pouvoirs publics ont cherché à réduire le coût de la santé. Pendant 50 ans le numérus clausus (nombre d'étudiants autorisés à poursuivre des études de médecine) a été utilisé par nos gouvernants comme un outil de régulation car on estimait qu'il y avait trop de médecins en France. Dans les années 1990 ; seulement 3500 places étaient ouvertes. Dans les années 2010, on passe à 7000 jeunes formés. En 2020 la réforme du numérus clausus a permis à 10500 étudiants d'entrer en seconde année en 2021. Mais le mal était fait. Le déficit accentué par les départs en retraite prévisibles de nombreux médecins, n'a cessé de se creuser. De plus la répartition des médecins sur le territoire national est une autre composante de la progression des déserts médicaux. Certes, les pouvoirs publics ont mis en place des aides financières à l'installation des jeunes médecins en territoires fragile, mais ceux-ci partent exercer vers des villes plus importantes 2 ou 3 ans après. Les médecins étrangers, venus en France dans l'espoir d'un exercice libéral de leur métier, ne se sont pas davantage installés de manière durable. Tout cela malgré les aides de l'Etat qui ont permis aux communes de mettre à disposition gratuitement des locaux et logements. Le manque de médecins n'explique pas tout. Les jeunes ont tendance à rechercher une qualité de vie sont les anciens se souciaient peu. Les jeunes médecins voient moins de patients. Excellents médecins, les femmes font moins d'actes que les hommes car elles prennent généralement plus de temps pour chaque patient, cela est bien. De plus, pour notre système de santé, l'informatique est aujourd'hui indispensable. Mais c'est

plus un problème qu'une solution pour les patients qui n'ont pas de notion d'informatique et n'ont plus d'interlocuteurs humains pour régler leurs problèmes de santé, et cela est déplorable.

L'obligation à l'installation : la plupart des syndicats de médecins la rejettent si elle est brutale et aveugle et visent seulement les jeunes médecins. Selon la DREES, la problématique des déserts médicaux est un phénomène mondial. Le temps du médecin de campagne ne comptant pas ses heures et dont l'épouse assurait le secrétariat, est maintenant révolu. Le médecin de notre époque, souhaite des horaires compatibles avec sa vie privée, accéder pour sa famille et lui-même aux loisirs et à la culture. Il est rarement tenté par l'aventure en solitaire dans u désert médical. Près de 4 millions de Français vivent en effet aujourd'hui dans un désert médical et 6 maillons n'ont pas de médecin traitant. La difficulté à un rendez-vous médical apparaît dès lors comme une préoccupation majeure dans de nombreux territoires, surtout en milieu rural, en zones périurbaines, et dans les quartiers difficiles.

Comment endiguer les déserts médicaux : Le plan « *ma santé 2022* » privilégie une approche suivant plusieurs leviers. Il ne se limite pas au quantitatif et propose de restructurer le système de santé français. Pour l'accès aux soins, 2 axes d'intervention **a)** encourager de nouvelles formes médicales dans les déserts médicaux, **b)** libérer du temps médical en s'appuyant sur d'autres professionnels de santé **c)** en s'appuyant sur la mise en place des maisons de santé. Faudrait-il installer un médecin comme on nomme le personnel de l'Education Nationale ? Nous entrerions alors dans une organisation du même type avec des contraintes budgétaires insupportables pour les dépenses de santé. Avec une téléconsultation et l'aide d'un infirmier équipé, le patient peut être mis en relation avec le médecin et la participation de l'infirmier fait gagner du temps au médecin. **d):** mettre en place des systèmes incitatifs forts dans certains secteurs pour que le médecin accepte de s'y rendre lorsqu'on qu'on a besoin de lui. Toutefois, selon le docteur Claude BRONNER vice-président de la Fédération des médecins de France, la résorption des déserts médicaux et l'accès égal des soins pour tous sont des objectifs qui ne pourrions être atteints qu'à l'horizon 2030.

Les maisons de santé : de quoi parle-t-on ? **a)** Dans les maisons de santé pluri professionnelles (MSP), introduites dans le code de la santé publique en 2007, les professionnels (médecins, infirmières, sage-femmes...) gardent leur statut libéral mais adhèrent à une association porteuse de projet de santé sur un territoire. C'est ce qui fait leur efficacité : en juin 2021, il y avait 1889 MSP qui fonctionnaient et 366 en projet. **b)** Dans les centres de santé, les professionnels sont salariés. Ils ont un contrat où leur rémunération est fonction du nombre d'actes réalisés au de-là d'un certain seuil. Le statut de ces centres est réglé par l'ordonnance 2018-7 du 12 janvier 2018. **c)** Les autres formules : pôle médical, maison médicale, pôle santé, centre médical, correspondent à des formes de regroupement de moyens (locaux, secrétariat) mais sans projet de santé commun et unique.

Et, sur le bassin de vie de Champagnole, qu'en est-il ?

Le projet d'une maison de santé à Champagnole a été lancé en 2018 par la Communauté de communes. Heureuse initiative avec pour objectif : - anticiper le manque de médecins – favoriser l'installation de nouveaux médecins afin de répondre aux besoins des habitants. Avant de commencer les travaux en août 2021, il a fallu acheter le terrain, déménager le bureau de Véolia, consulter un architecte, assurer le financement. Cette maison de santé abritera sur 2 étages : une salle d'urgence, une salle de décontamination, des bureaux de consultation médicales et paramédicales et 2 logements destinés aux jeunes médecins en formation. Et plus tard un laboratoire d'analyse, une parapharmacie. L'ouverture de la maison est prévue courant 2023, avec 6 médecins généralistes qui auront la volonté de travailler en équipe. Est-il envisagé plus tard l'installation de spécialistes ? C'est dans le domaine du possible.

M PETETIN

Mes sources : secrétariat de la communauté de communes

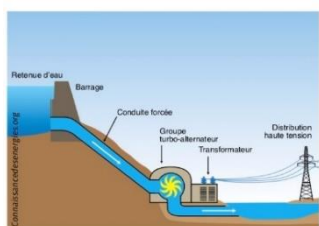
LES ENERGIES RENOUVELABLES



DEFINITION : Ces énergies dites « **vertes et propres** » sont développées à grande échelle pour remplacer les énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) productrices de CO₂ responsable du réchauffement climatique et nuisible à notre environnement. Toutes ces formes d'énergie répondent à un triple enjeu : réduction des émissions de gaz à effet de serre ; diminution de notre dépendance énergétique accentuée par le conflit ukrainien actuel ; augmentation des besoins en électricité provoquée entre autres, par l'utilisation programmée des voitures à propulsion électrique. Il faut faire vite et dans tous les domaines.



L'ENERGIE EOLIENNE : Elle est produite par l'exploitation cinétique du vent. La production d'électricité est fonction de la puissance et de la régularité du vent. L'éolien terrestre est maintenant une technologie éprouvée et la plus économique après l'hydraulique. Deux types d'exploitation sont développés : les éoliennes terrestres et les éoliennes offshore installées en mer. Les parcs éoliens sont raccordés au réseau électrique national, tandis que les petites éoliennes terrestres peuvent être installées chez les particuliers. La production d'énergie éolienne n'a cessé d'augmenter depuis son démarrage, au milieu des années 2000. En 2020 la production est en hausse de 17% par rapport à 2019. La majorité des parcs éoliens terrestres est située dans le Grand Est et les Hauts de France. Si l'implantation des éoliennes ne nuit pas aux activités industrielles et agricoles, elle suscite toutefois, des conflits d'ordre environnemental, principalement des nuisances sonores et visuelles. Les éoliennes offshore sont la voie majeure de développement de la filière. Toutefois ces installations se révèlent très coûteuses, car les conditions marines sont difficiles et l'érosion doit être prise en compte. Situées à environ 40 kilomètres des côtes, elles sont installées dans des espaces libres d'obstacles. En France, la phase expérimentale du parc de 80 éoliennes au large de St Nazaire est en cours. D'autres parcs sont validés : au large des côtes de la Manche et des projets sont à l'étude en mer **Méditerranée**.



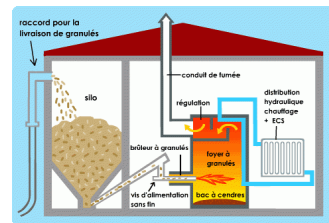
L'HYDRAULIQUE : Une centrale hydraulique se compose d'une retenue d'eau et d'une installation de production d'électricité. L'hydraulique comprend les centrales au fil de l'eau, les centrales d'écluses sur le Rhin et le Rhône, et les centrales-lacs ou de hautes chutes. La construction des barrages nécessite un gros investissement en fonction de la hauteur de chute et largeur de la vallée, sans oublier le coût des expropriations de terrain. Avec plus de 2000 installations, notre pays est l'un des principaux producteurs d'énergie hydraulique de l'Union Européenne. L'électricité produite permet de répondre aux besoins d'ajustement journalier de la production électrique (exemple l'installation de Bourg de Sirod). Or, cette source d'énergie dépend du débit des cours d'eau et de la pluviométrie et le réchauffement climatique fait peser une incertitude sur le niveau de production. Autres sources également, les courants marins, les marées (exemple l'usine marémotrice de la Rance en Bretagne qui fonctionne depuis 1966).



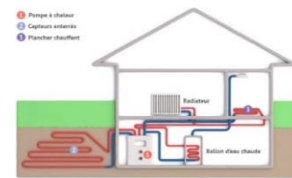
LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE : L'énergie électrique produite provient de la transformation d'une partie du rayonnement solaire dans une cellule photovoltaïque. Les cellules sont fabriquées à partir de matériaux semi-conducteurs comme le silicium dont la première utilisation a été appliquée pour les satellites. Le photovoltaïque s'est très développé à partir de 2009. L'investissement initial pour une centrale est important, aussi des systèmes d'incitation financière ont été mis en place par L'Etat. Une fois l'installation amortie, les frais de fonctionnement sont très faibles.

Ce système de panneaux est largement utilisé par les particuliers en autoconsommation. Quant aux centrales elles permettent une production énergétique industrielle. Parmi les sites aménageables, l'ADEME a recensé les toits des parkings de supermarchés, des bâtiments agricoles. Un progrès : Les panneaux solaires actuellement installés produisent malgré l'absence de soleil, quand la luminosité est faible, que le ciel est gris. Des aides financières sont actuellement fournies par l'Etat.

LA BIOMASSE : La biomasse désigne l'ensemble des matières organiques renouvelables pouvant se transformer en énergie, est composée du bois-énergie, du biogaz, des biocarburants Parmi celles-ci, le bois utilisé directement pour produire de la chaleur, est une énergie renouvelable dans la mesure où les massifs forestiers sont eux aussi renouvelés. Le secteur des résidences principales est le principal utilisateur de bois. Les installations de réseaux de chaleur utilisent aussi le bois-énergie et d'autres produits de la bio masse tels que les déchets renouvelables, ménagers, agricoles, ressources marines pour chauffer les logements collectifs.



LA GEOTHERMIE ET LES POMPES A CHALEUR : Le principe de la géothermie permet de récupérer les calories présentes dans la terre ou les eaux souterraines, pour chauffer ou rafraîchir l'intérieur de nos appartements suivant les saisons. L'utilisation des pompes à chaleur permet de faire rimer économies d'énergie avec transition énergétique et écologique.



L'ENERGIE OSMOTIQUE, nouvelle source d'énergie : Cette énergie qui permet de produire de l'électricité est obtenue par la rencontre de 2 masses d'eau de salinité différente : en ce qui nous concerne : l'eau du Rhône et l'eau de la mer Méditerranée. La centrale expérimentale projetée sera de petite taille, logée dans 2 containers qui abriteront le générateur connecté au Rhône par des tuyauteries et des pompes afin d'acheminer l'eau douce et l'eau salée nécessaires au bon fonctionnement de la centrale. Durée du test estimé à 2 ans.



QUELQUES CHIFFRES : Evolution des énergies renouvelables de 1990 à 2020 : + 84%.

Part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en France en 2020 : 19,1%.

Répartition des énergies renouvelables en France 2020 :

- Bois énergie : 32,9%
- Hydraulique : 18,7%
- Eolien : 12,3%
- Biocarburants : 10,3%
- Pompes à chaleur 9,8%
- Déchets renouvelables (biomasse) : 7,9%
- Solaire photovoltaïque : 4,1%
- Divers : 4%

Le plan solaire d'EDF établi fin 2017, prévoyait déjà que son parc solaire passerait de 8,5 gigawatts* en 2018, à une fourchette comprise entre 36 et 44 gigawatts en 2028 (montée en nombre des voitures électriques). Donc des besoins en surface au sol équivalents à peu près à 40.000 terrains de football. La programmation pluriannuelle de l'énergie prévoit que 36% de la production d'électricité soit d'origine « verte » en 2028.

* Le gigawatt (symbole GW) est l'unité de mesure de puissance électrique du système international valant dix milliards de watts (1GW= 10 000 000 W soit 10⁹W)

Une actualité locale : à CHAMOLE

En décembre 2022, l'éolienne citoyenne de Chamole a produit 965 MW d'énergie électrique, soit l'équivalent de la consommation mensuelle de 5 817 personnes. Pour sa construction, 600 citoyens y ont investi 600 000 €



EN CONCLUSION : Qui peut nier que le changement climatique est une galéjade ? Que la transition énergétique devient une priorité absolue ? Qu'il n'y a pas de solution. Chaque citoyen (ne) devrait en prendre conscience en pensant à l'avenir des jeunes générations ! Oui, chacun, suivant sa situation, peut apporter sa contribution à ce combat difficile qui est devant nous. Je fais le vœu tout simple, que nos maisons d'habitation soient équipées de panneaux solaires photovoltaïques. Surtout qu'en ce moment l'Etat nous propose des aides financières non négligeables. Je fais le vœu que notre Municipalité s'engage résolument dans un projet d'installation d'un champ de panneaux sur des terrains communaux impropres à l'exploitation agricole. Cela est possible. Cela est nécessaire. Cela nous ferait participer à la défense de ce bien commun qu'est notre environnement.

M P



Etat civil



Décès à domicile

Madame DARDELIN Eliane, Josette, Claire épouse Gibey est décédée le 13 Février 2022 à l'âge de 84 Ans.

Elle est née Dardelin, avait son frère dans le village d'Equevillon décédé jeune. Avant leur arrivée dans la commune, ils avaient fait construire leur maison rue des Pontes. Je crois qu'ils venaient d'Isère ou Monsieur Gibey était employé à Edf. Leur venue dans le village, est l'année 1990 en Mars. Leur famille était composée de deux enfants, une fille puis un garçon. Ses passions, c'était la couture, la lecture, la marche et la danse. C'était une gentille femme, toujours un petit mot agréable, nous garderons des très bons souvenirs d'elle.

Au revoir Madame Gibey, Au revoir Eliane.

Marcel Baverel

Madame SAILLARD Renée Edmonde Léonie épouse Girard est décédée le 17 Août 2022 à l'âge de 89 ans à Nozeroy.

Renée est née le 4 Août à Froide-Fontaine, elle était la plus jeune de toute la famille. Elle avait deux sœurs et deux frères. Mariée à Albert Girard en 1964, ils ont passé de très belles années avec leurs trois Filles. Ils s'installent à Equevillon en 1971. Renée a travaillé à la ferme de ses parents à Syam, puis chez Giraud Sauveur à Champagnole et également chez Riskoff. Ensuite elle était assistante maternelle de 1972 à 1998. Elle aimait recevoir ses enfants et petits-enfants à la maison. Elle s'occupait de son jardin, de ses fleurs, marchait et faisait régulièrement du vélo. Après son accident en 2007, sa vie a basculé. En 2017, elle rentre en à l'Ehpad de Nozeroy où le personnel soignant prend soin d'elle. En 2022, deux arrières petites filles viennent agrandir sa famille. C'était une jolie femme très agréable je l'ai bien connue à Syam à l'école et au patronage de la cure et l'église avec l'abbé Capelli curé de Syam. A l'âge de 89 ans, elle a quitté ce monde bien entouré de sa famille.

Au revoir Renée, Au revoir madame Renée Girard

Marcel Baverel, Syamois comme toi

Décès à la Maison de retraite l'Eclaircie

Madame BAILLY Jeanne Marie-Louise veuve CATTENOT est décédée le 20 février 2022

Monsieur AMAUDRUZ Gérard Denis André Alphonse est décédé le 23 mars 2022

Madame ARNOUX Simone Renée Léonne épouse MONNERET est décédée le 24 mars 2022

Madame VACELET Denise Lucie Pierrette épouse LORIN est décédée le 26 avril 2022

Madame PERRIN Lucette Anne Marie est décédée le 27 juillet 2022

Madame PANOUILLOT Monique, Céline veuve BOY est décédée le 1^{er} octobre 2022

Madame RILHAC Edmonde Mauricette veuve SERTIER est décédée le 1^{er} décembre 2022

Naissances

- MONIN Flavia Marie Brigitte est née le 8 mars 2022

- GAGNEUR Eve est née le 6 mai 2022

- PELARDY Romy, Thérèse, Brigitte est née le 9 septembre 2022

- JAILLOT Nora est née le 7 octobre 2022

- CLAIN Adam, Louis-Axel est né le 5 décembre 2022



Le repas des anciens de la commune 2022

Le repas de fin d'année de la commune a eu lieu dans notre belle salle d'Equévillon. Nous nous sommes retrouvés près de 90, il manquait 6 personnes pour cause de soucis de santé. Quelle joie de se retrouver cette année autour de très belles tables bien décorées et prometteuses d'un très beau et bon repas. En ce jour du 26 novembre, voilà ce qui nous attendait : apéritif et amuses bouches, terrine de saumon et sa trilogie de crevettes, filet de caille aux girolles, fagot de haricots verts, tomate provençale, fromage (comté-morbier), framboisier et son coulis aux fruits rouges, crément du jura, vins blancs et vins rouges, café-thé-infusion.....tout cela fût servi par de charmantes dames très sympas. Tout le monde est rentré très satisfait et dans l'attente du prochain repas fin 2023.

Je vais terminer mon bavardage sur les paroles de la très très grande présentatrice de la première chaîne qui termine toujours par ces paroles : surtout prenez bien soin de vous...

Marcel Baverel





BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2023 A TOUS LES EQUEVILLONNAIS